



BAREME HONORAIRES (CHARGE VENDEUR)

DU 01 JANVIER 2024 AU 31 DECEMBRE 2024

Vente Appartements

De 0 à 50 000 €	5,000 €	
51 000 € à 99 000 €	10 % TTC	(MINIMUM 7 000 €)
100 000 € à 200 000 €	8 % TTC	
200 001 € à 300 000 €	7 % TTC	
300 001 à 450 000€	6 % TTC	
Au-delà de 450 001€	5% TTC	

Vente Maisons

De 0 à 100 000 €	10,000 €
100 001 € à 200 000 €	8 % TTC
200 001 € à 450 000 €	7 % TTC
Au-delà de 450 001€	6 % TTC

Vente Terrains

De 0 à 100 000 €	15,000 €
100 001 € à 250 000 €	20,000 €
Au-delà de 250 000 €	7 % TTC

HONORAIRES LOCATION

Rédaction Bail + Constitution dossier + Visites :	8 € le m ² / 10 € zone tendue	Charge locataire
Entremise location :	8 € le m ² / 10 € zone tendue	Charge bailleur
Avenant au bail :	150 €	
ETAT DES LIEUX D'ENTREE :	3 € le m ²	Charge locataire
	3 € le m ²	Charge bailleur
BAIL COMMERCIAL :	2 mois de loyer HC	
BAIL PROFESSIONNEL :	1 mois de loyer HC	

HONORAIRES GESTION

Appartement T1 :	9 % TTC		
Appartement T2 :	8 % TTC		
Appartement T3 et Villas :	7 % TTC		
Assurance Loyer Impayé : Garantme	Habitation principale	3,5 % TTC	Carence 0
	Local commercial	4,5 % TTC	Carence 0
Assurgérance	Habitation principale	3 % TTC	Carence 4 mois
Honoraires Travaux :	5% TTC		
	à concurrence de 20 € minimum pour chaque travaux exécutés et mandatés par nos soins		
Frais de gestion de sinistre d'assurance :	50€ TTC/Dossier		
Aide à la déclaration des revenus fonciers :	50€ TTC/Dossier sur demande		
Frais de dossier contentieux locataire (dossier Huissier, Avocat,...)	50€ TTC/Dossier		

AVIS DE VALEUR

Avis de valeur vénale et locatif :	250€ TTC
Compromis :	290€ TTC
Documents éléments de copropriété :	160€ TTC